



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 12 février 2025

A l'attention de monsieur Bruno BERNARD
Président du SYTRAL

Monsieur,

Notre Association soutient totalement le développement des transports en commun puisqu'ils sont un complément indispensable à la marche à pied quand les distances s'avèrent trop longues pour les piétons.

Aussi, je vous écris ce jour pour faire **une demande d'amélioration du confort des piétons** devenant des usagers des transports publics. Cette demande concerne l'arrêt de départ de la ligne C3, arrêt situé place Saint-Paul dans le 5ème arrondissement de Lyon.

La grande majorité des arrêts de départ des lignes de bus sont au contact direct des usagers qui empruntent ces bus. Ce n'est pas le cas pour la ligne C3.

En effet, l'arrêt de départ de la ligne C3 est situé devant le 5 de la rue Octavio Mey. Comme le trottoir n'est pas assez large, il est impossible d'y implanter un abribus.

Or, le bus C3 ne stationne pas du tout devant son arrêt de départ mais il stationne sur l'esplanade haute de la place Saint-Paul.

Le résultat de cette différence est facile à comprendre : les nombreux usagers attendent sur le trottoir, au froid, ou au chaud, ou bien parfois sous la pluie battante.

Aussi, je vous écris pour faire une demande très simple : **que le bus C3 soit stationné devant son arrêt de départ même s'il doit partir 2, 5 ou 10 minutes plus tard**. Comme c'est d'ailleurs le cas pour la quasi-totalité des autres lignes de bus.

Si cette demande légitime est acceptée, les piétons-usagers seront à l'abri dans le bus quand il fait froid, quand il pleut violemment, quand il fait chaud puisqu'il est climatisé. Ils attendront aussi assis le départ prévu du bus. Donc, **dans de bien meilleures conditions qu'actuellement**.

Dans l'espoir très réel d'obtenir satisfaction,
je vous adresse, Monsieur le Président, mes très sincères salutations.

Pierre RAUZADA
Président

Copie pour information :

- monsieur Vincent MONOT, vice-président de Sytral Mobilités
- madame Nadine GEORGEL, maire du 5e Adt
- madame Marielle PERRIN, adjointe Mairie 5e Adt
- Le Progrès